CHARLES/PERREAULT
GROUPE IMMOBILIER
Broker at
RE/MAX du Cartier Town of
Mont-Royal
courtier immobilier
514-731-7575

LE POINT D'OUTREMONT

STELE Médias Inc

www.stele-medias.com
Au service d'Outremont depuis 1998
Serving Outremont since 1998

21 Avril 2021 | Bi-mensuel | ÉDITION 23.08

JEAN-CLAUDE LAMARRE
PHARMACIEN
familiprix
3865, Saint-Urbain
Montréal Qc H2W 1T9
En face de l'hôpital Hôtel-Dieu
Tél: (514) 845-4273

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 6 AVRIL

FRED HARDING

M. Tomlinson a débuté par une parole sobre, déplorant un relâchement dans les lieux publics de l'arrondissement « J'ai vu et ressenti un trop grand relâchement. Faites attention, une troisième vague s'annonce. » s'inquiétait-il avant de presser les gens de redoubler d'attention.

Dans son mot d'ouverture, le conseiller Jean-Marc Corbeil soulevait l'importance d'un retour en présentiel dès que possible pour les séances du conseil. Ces séances conviendraient davantage aux besoins des citoyens qui souhaiteraient exercer un meilleur « contrôle de la réponse » a-t-il dit. « Est-ce que ce serait possible d'avoir des séances d'été extérieures? Demandait-il, tout en faisant valoir l'importance des consignes sanitaires. Je pense que les gens apprécieraient d'avoir leur forum. » Pour le conseiller d'Ensemble Montréal, la séance était aussi l'occasion de déposer trois avis de motion dont un pour défendre le droit des riverains du boulevard Mont-Royal à se stationner sur la bordure asphaltée.

Piétonisation avenue Bernard

Cette année encore, l'avenue Bernard sera piétonnisée entre Wiseman et Bloomfield. Si, du propre aveu du maire, le projet avait été fait « un peu à la va vite » l'année dernière à cause du virus, il s'était tout de même bien déroulé et a fait l'effet de consultations pour que sa prochaine mouture soit améliorée. L'approbation de la piétonisation aura causé du remous à la période de question. Une citoyenne qui convenait pourtant du succès de cette démarche à l'été 2020 souhaitait obtenir des clarifications quant aux sommes qu'il en coûtera cette année « Ce qui est plus difficilement compréhensible, écrivait-elle, c'est qu'on doive excéder les 100 000 alloués par la Ville Centre de 73 000 dollars puisés à même nos surplus. Qu'est-ce qui justifie un tel excédent de coût? » demandait-elle en évoquant au passage les quelques 500 000$ « gaspillés » selon ses propres termes, qui seront défrayés pour la placette Champagneur. En dernière instance, la citoyenne y allait d'une question très franche « a-t-on perdu le sens du raisonnable? »

« Non nous n'avons pas perdu le sens du raisonnable » s'est empressé de répondre le maire Tomlinson avant de défendre la pertinence d'une telle mesure. « Évidemment, dynamiser nos artères commerciales, en temps normal c'est super important. Particulièrement en ce moment ce l'est de façon exponentielle. » Le maire parlait d'ailleurs de « question de vie ou de mort » pour de nombreux commerces, dont certains sont à la dernière extrémité : « on réalise pas à quel point ces commerces sont fragiles », répondait-il pour accuser le coup.

Le plan de stationnement

La consultation sur le plan de stationnement s'est tenue il y a plus d'un an. Durant la période de questions, Marc Poulin déplorait justement le manque de retour de l'arrondissement.

« Cela fait plus d'un an, écrivait Marc Poulin, que les consultations publiques sur le plan de stationnement se sont déroulées et que le dit plan est en vigueur. […] De toute évidence, l'administration se moque des plus de 2000 citoyens qui ont obtenu cette consultation publique et se moque encore plus des nombreux citoyens qui ont pris la peine d'exprimer leurs opinions dans divers mémoires. »

Avant même de répondre, M. Tomlinson a félicité M. Poulin dont le parti Citoyen.ne.s Outremont, s'est officiellement lancé aux élections municipales au début du mois d'avril: « Laissez-moi vous féliciter pour votre nouveau parti politique. La démocratie se porte toujours mieux quand il y a beaucoup de partis politiques et clairement, nos visions sont complètement différentes pour l'arrondissement. » Rappelons que dans la dernière édition du Point, le maire Tomlinson s'était expliqué sur les différences majeures entre les orientations de sa formation et celles du nouveau parti.

Le maire a ensuite soulevé la question du stationnement « Nous comptons rendre publique le rapport du comité de stationnement qui a été mis en place et nous ferons les modifications au règlement qui s'imposent. » Or il semblerait que les circonstances ne soient pas optimales pour évaluer le nouveau plan de stationnement «Il est clair que la situation actuelle, ajoutait le maire, ne nous permet pas de faire une évaluation adéquate du nouveau plan de stationnements les habitudes de mobilités ayant été changées de façon drastique depuis le début de la pandémie »

Bandes asphaltées sur Mont-Royal

Depuis plusieurs mois, les riverains du boulevard Mont-Royal sont privés de la possibilité de stationner leurs voitures sur les bandes asphaltées qui bordent le trottoir. Pourtant, cette pratique était la norme pendant près de 25 ans. Les riverains ont fait des démarches instantes pour assurer que ce droit, qu'ils se croyaient acquis, leur soit préservé. Certains d'entre eux, après avoir été mis à l'amende, avaient tout de même contesté leur contravention dans l'attente d'une décision de l'arrondissement. À la question d'un citoyen, M. le maire répondait

« Je vais vous dire très franchement, répondait Philippe Tomlinson, nous ne prévoyons pas modifier le règlement. Ce domaine publique-là est principalement utilisé pour accéder à des stationnements privés. Si nous permettions le stationnement à ces endroits-là, il serait permis sous les mêmes conditions que le stationnement sur rue. C'est-à-dire que quelqu'un avec une vignette, pas nécessairement un résident pourrait venir s'y installer et bloquer la voie d'un résident, ce qu'on ne veut pas. »

Il faut noter qu'une motion déposée par Jean-Marc Corbeil avait pour objectif de faire autoriser le stationnement sur les bandes asphaltées. Cette motion est tombée faute d'appuyeurs.

3161 RUE ST-ANTOINE, WESTMOUNT

Condo au RDC d'un triplex.

Vous tomberez sous le charme de sa jolie façade, détails de sa construction d'origine et petit jardin intime; il ne reste plus qu'à aménager l'intérieur à votre goût et rénover selon votre style.

Propriété de caractère située dans un secteur de choix où toutes vos courses se font à pied. Stationnement privé à l'arrière.

$475,000

ROYAL LEPAGE TENDANCE
Agence immobilière
263 Boul. Graham, Mont-Royal (QC), H3P 2C7

Anne & Liane REDDING
PROFESSIONNELLES EN IMMOBILIER

ANNE REDDING, Courtier immobilier
514.573.2663
redding.anne@gmail.com

LIANE REDDING, Courtier immobilier
514.737.8963
liane.redding@sympatico.ca

Complicité en toute simplicité !

Un mouvement de contestations qui prend de l'ampleur

LE RETOUR DU COUVRE-FEU À 20H NE FAIT PAS L'UNANIMITÉ

La marche pacifique de Dimanche le 18 avril

Crédit photo: Vincent Cadorette

VINCENT CADORETTE

Le retour du couvre-feu à 20h à Montréal et Laval qui est rentré en vigueur le 11 avril dernier suite aux directives du gouvernement du Québec n'a aucunement fait l'unanimité auprès de la population. Dès lors, une manifestation spontanée s'est organisée le 11 au soir à travers le réseau social Snapchat et le bouche-à-oreille. Contrairement aux manifestations passées persillées de conspirationnistes, les jeunes adultes présents lors de celle du 11 avril n'avaient guère l'allure de conspirationnistes endurcis. Effectivement, les jeunes adultes présents voulaient en règle générale manifester l'incohérence des décisions du gouvernement de François Legault, malgré que la manifestation ait tourné à la violence et à la casse. À ce sujet, David, un manifestant qui voulait rester anonyme estime, que le lien de confiance avec le gouvernement a été brisé : « Il faut voir nos amis pour notre santé mentale, ça fait un an que nous nous sentons oubliés par le gouvernement. » Tout de même, ce sont les commerçants qui ont le plus souffert dans cette histoire. En effet, plusieurs commerces ont eu des vitres fracassées. À cet effet, il y a eu des dizaines de signalements d'infractions criminelles, signale Véronique Comtois, la porte-parole du SPVM. Lors de cette manifestation, le service de police de Montréal a donné 107 constats d'infraction en lien avec la loi sur la Santé publique.

Parallèlement, une série d'évènements pacifiques ont également été organisés par différents groupes. À cet effet, Alexandra Nadeau, une citoyenne engagée, a proposé dans une lettre ouverte le retour des casseroles en hommage à ce mouvement contestataire de 2012. Dans cette lettre ouverte, elle propose d'ouvrir un espace nuancé et sain de dialogues de débats. En ce sens, elle indique qu'il n'y a aucune preuve scientifique qui soutient l'efficacité du couvre-feu. Donc, elle invite à travers son cri du cœur le retour des casseroles, en respectant la distanciation sociale et les autres mesures sanitaires.

Également, une marche pacifique a été organisée le dimanche 18 avril dernier dans les rues de Montréal pour dénoncer la mesure du couvre-feu à 20h. À l'instar des manifestations conspirationnistes, la plupart des manifestants portaient des masques tout en décriant l'inefficacité du couvre-feu. Effectivement, certains manifestants scandaient que cette mesure était non scientifique et nuisible aux plus vulnérables de la société. Effectivement, cet évènement organisé par le collectif Pas de solution policière à la crise sanitaire vise à dénoncer une mesure « qui affecte de façon disproportionnée les personnes qui habitent de petits logements, qui vivent dans des situations précaires et qui vivent dans des situations de violence conjugale », peut-on lire dans un communiqué émis par ce collectif. Ils continuent leur combat en organisant une nouvelle marche prévue le 1er mai 2021.

Infractions commises

Entre le 12 et le 18 avril, les corps policiers du Québec ont tout de même distribué un total de 956 contraventions, rapporte le ministère de Sécurité publique, soit 296 de moins que la semaine précédente. Le Service de police de la ville de Montréal (SPVM), de son côté, a donné 402 contraventions, ce qui représente aussi une diminution par rapport à la semaine dernière.

Lettre ouverte

LE MANQUE DE TRANSPARENCE FISCALE DE L'ÉQUIPE TOMLINSON

Au dernier conseil d'arrondissement, le conseiller Corbeil présentait cette motion :

« Attendu que de nombreux citoyens ont été surpris de constater la hausse du taux de la taxe relative aux investissements de l'arrondissement. Ledit taux passant de 0,0307 à 0,00335 résultant en une hausse de 15% de cette taxe pour l'unifamiliale moyenne.

« Attendu que l'évolution de cette taxe n'a pas fait l'objet d'une présentation lors de la rencontre budgétaire de Novembre

« Attendu que l'arrondissement vient d'approuver pour plus de 7.5M$ de nouveaux emprunts qui influencerons dans le futur l'évolution de cette taxe

Il est résolu qu'au prochain conseil d'arrondissement, et préalablement au mots des élus, l'administration fasse une présentation sur l'évolution de la dette locale depuis 2017, les investissements qui ont justifiés la hausse de la taxe locale relative aux investissements et les prévisions de l'évolution de celle-ci conséquemment au emprunts récemment approuvés.

Sans surprise, cette motion n'a même pas été débattue, faute d'avoir reçu l'appui d'un seul élu de Projet Montréal. Quand la moitié des élus de cette équipe ne paient pas leurs taxes dans notre arrondissement, faut-il se surprendre du peu d'intérêt exprimé par cette équipe envers les questions de rigueur financières?

Est-ce justifiable de refuser aux citoyens une présentation sur le niveau de la dette de leur arrondissement? On comprend l'inconfort du Maire qui nous a maintes fois démontré le peu de maîtrise qu'il a de ces enjeux (prétexter en pleine présentation budgétaire une baisse de taxes alors qu'il n'en était rien) mais de là à sciemment refuser d'informer les citoyens sur les enjeux financiers à long terme de l'arrondissement dépasse l'entendement.

Quand on questionne M Tomlinson sur l'impact de ces dépenses incontrôlées sur le compte de taxes, il ne cesse de mettre en parallèle l'augmentation de la valeur des résidences, bien que cela n'a aucun rapport. Selon lui le citoyen devrait accepter des hausses de taxes importantes compte tenu de ces hausses. Doit-on rappeler à M Tomlinson que plusieurs sont locataires à Outremont et vont devoir assumer ces hausses de taxes dans leurs loyers?

Mais cela s'inscrit en droite ligne avec les politiques de son parti qui refuse de faire examiner son cadre budgétaire électoral par la vérificatrice générale en dépit de ce qui avait été prévu!

Lettre ouverte

LE CIMETIÈRE NOTRE-DAME-DES-NEIGES FERME PARFOIS SES PORTES SANS PRÉAVIS

Photos du cimetière, courtoisie de Mme Potvin.

Le cimetière est un lieu privé. Son administration gère comme elle le veut cet endroit. Nous l'oublions parfois. On croit à tort que les cimetières sont des lieux publics, parce qu'on s'y promène comme dans un parc. Nous y allons pour marcher tranquillement, pour rendre visite à nos morts et pour voir de beaux aménagements. Quelles sont les règles qui gèrent l'information que l'administration d'un cimetière doit communiquer avec les utilisateurs, les familles, les visiteurs du cimetière? Le cimetière est-il tenu de mettre à jour ses heures d'ouverture? Est-ce habituel de fermer un cimetière le vendredi saint? Est-ce habituel de fermer un cimetière le dimanche?

Le Vendredi Saint dernier, le 2 avril, accès interdit au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. La veille, même chose. Tout fermé. Plusieurs automobilistes (dont moi) voulaient visiter le cimetière. Certains y étaient pour leur visite annuelle. Un million de morts, quand même, ça compte. Tout fermé. Aucune info aux clôtures cadenassées. J'ai pensé: grève. (J'aurais pu penser : le fossoyeur est mort.) J'ai écrit à l'administration, puis à la fabrique Notre-Dame. Aucune réponse. Debout, devant la clôture fermée, et en compagnie de plusieurs personnes autant déçues que moi, j'ai téléphoné à la fabrique. La paroisse Notre-Dame-des-Neiges n'est plus associée au cimetière depuis longtemps. Le service du cimetière qui recueille les plaintes m'a assurée ne pouvoir rien faire pour obtenir une réponse sur place. Au retour des vacances de Pâques l'administration du cimetière m'a dit de toujours vérifier sur le site web avant d'aller faire une visite au cimetière. Ça devra faire dorénavant partie de nos habitudes.

L'administration du cimetière ferme maintenant les dimanches. Pourquoi le dimanche? Est-ce que ça a à voir avec les heures à payer pour l'entretien? C'est le jour où les gens préfèrent visiter les cimetières. Quelle est l'explication de la fabrique pour laisser la négociation de la convention collective depuis plus de 15 mois? Pourquoi fermer parfois d'autres jours, comme ce fut le cas les jeudi 1 et vendredi 2 avril, sans préavis? L'administration clame avoir des problèmes financiers. Ce pourrait être un thème de recherche : comment sont gérés les cimetières? Quelle est la responsabilité des administrateurs et quels sont leurs principes de gestion? Ce dernier Vendredi Saint nous avons été des centaines à nous inquiéter devant les portes du cimetière fermées. Et ce n'était pas à cause de la pandémie.

Sylvie Potvin, Outremont

DÉSIREZ • RECHERCHEZ • HABITEZ

NOUVEAU

855 MARLBORO
Spacieuse propriété semi-détachée de 3 CAC avec salle familiale au rdc, garage double. À proximité de l'écolse St Clément ouest, du Carré Lucerne et du métro de la Savane.

ÉDIFICE EDEN — CONDOS À LOUER

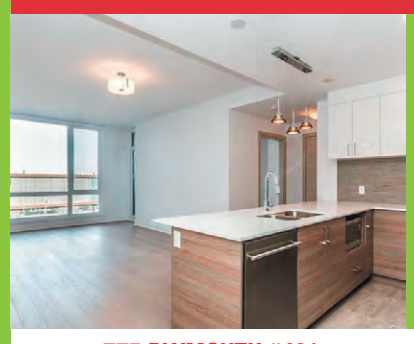

775 PLYMOUTH #401
Condo de 2 CAC et 2 SBD. Une SDB attenante à la CCP.

775 PLYMOUTH #513
Unité de coin très éclairée, 3 CAC, 3 SDB. planchers chauffants CUI et SDB.

775 PLYMOUTH #212
3 CAC, 3 SDB, disponible 1 juillet. Unité de coin avec vue vers le sud ouest.

À LOUER

56 DOBIE
Lumineux et spacieux bas de duplex complètement rénové, 3 CAC, 2 SDB, belle terrasse, garage, entrée privée au sous-sol idéale pour un bureau.

VENDU

1650 NORWAY
Grand semi-détaché , 3 CAC,1+1 SDB, salle familiale au rdc, garage double

VENDU

8507 MAYRAND • CÔTE DES NEIGES
Maison détachée très éclairée sur un terrain de coin. 3 CAC, 2 SDB. Idéalement située à proximité du Carré Lucerne et du métro de la Savane.

VENDU

592 ALGONQUIN
Élégance, luminosité et espace ne sont que quelques qualificatifs pour décrire cette propriété rénovée de 4+1 CAC & 3 SBD. Idéalement située dans le secteur ouest de VMR sur un terrain de 5,657pc.

BRIGITTE MACK
COURTIER IMMOBILIER
cel; 514-824-2132
brigittemack@me.com
www.brigittemack.ca
groupe sutton immobilia inc

On a tous de bonnes questions sur la vaccination

Les raisons de se faire vacciner sont nombreuses. On le fait entre autres pour se protéger des complications et des risques liés à plusieurs maladies infectieuses, mais aussi pour empêcher la réapparition de ces maladies évitables par la vaccination.

La campagne de vaccination contre la COVID-19 en cours vise à prévenir les complications graves et les décès liés à la COVID-19. Par la vaccination, on cherche à protéger notre système de santé et à permettre un retour à une vie plus normale.

Quand la vaccination a-t-elle commencé ?

La vaccination contre la COVID-19 a débuté au Québec dès la réception des premières doses en décembre 2020. Puisque la disponibilité des vaccins est restreinte, certains groupes plus à risque de développer des complications liées à la COVID-19 sont vaccinés en priorité. À mesure que les vaccins seront disponibles au Canada, la vaccination sera élargie à d'autres groupes.

Ordre de priorité des groupes à vacciner

1. Les personnes vulnérables et en grande perte d'autonomie qui résident dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) ou dans les ressources intermédiaires et de type familial (RI-RTF).
2. Les travailleurs du réseau de la santé et des services sociaux en contact avec des usagers.
3. Les personnes autonomes ou en perte d'autonomie qui vivent en résidence privée pour aînés (RPA) ou dans certains milieux fermés hébergeant des personnes âgées.
4. Les communautés isolées et éloignées.
5. Les personnes âgées de 80 ans ou plus.
6. Les personnes âgées de 70 à 79 ans.
7. Les personnes âgées de 60 à 69 ans.
8. Les personnes adultes de moins de 60 ans qui ont une maladie chronique ou un problème de santé augmentant le risque de complications de la COVID-19.
9. Les adultes de moins de 60 ans sans maladie chronique ni problème de santé augmentant le risque de complications, mais qui assurent des services essentiels et qui sont en contact avec des usagers.
10. Le reste de la population de 16 ans et plus.

Quelle est la stratégie d'approvisionnement des vaccins ?

Le gouvernement du Canada a signé des accords d'achats anticipés pour sept vaccins prometteurs contre la COVID-19 auprès des compagnies suivantes : AstraZeneca, Johnson & Johnson, Medicago, Moderna, Novavax, Pfizer et Sanofi Pasteur/GlaxoSmithKline. Ces achats sont conditionnels à l'autorisation des vaccins par Santé Canada.

À ce jour, les vaccins des compagnies Pfizer et Moderna ont obtenu l'autorisation d'être distribués au Canada. Des vaccins de plus d'une compagnie seront utilisés afin d'accélérer la vaccination contre la COVID-19.

Votre gouvernement

Opération vaccination COVID-19

Quels types de vaccins contre la COVID-19 sont étudiés ?

Trois types de vaccins font l'objet d'études à l'heure actuelle.

1. **Vaccins à ARN :** Ces vaccins contiennent une partie d'ARN du virus qui possède le mode d'emploi pour fabriquer la protéine S située à la surface du virus. Une fois l'ARN messager à l'intérieur de nos cellules, celles-ci fabriquent des protéines semblables à celles qui se trouvent à la surface du virus grâce au mode d'emploi fourni par l'ARN messager. Notre système immunitaire reconnaît que cette protéine est étrangère et produit des anticorps pour se défendre contre elle. Le fragment d'ARN est rapidement détruit par les cellules. Il n'y a aucun risque que cet ARN modifie nos gènes.

2. **Vaccins à vecteurs viraux :** Ils contiennent une version affaiblie d'un virus inoffensif pour l'humain dans lequel une partie de la recette du virus de la COVID-19 a été introduite. Une fois dans le corps, le vaccin entre dans nos cellules et lui donne des instructions pour fabriquer la protéine S. Notre système immunitaire reconnaît que cette protéine est étrangère et produit des anticorps pour se défendre contre elle.

3. **Vaccins à base de protéines :** Ils contiennent des fragments non infectieux de protéines qui imitent l'enveloppe du virus. Notre système immunitaire reconnaît que cette protéine est étrangère et produit des anticorps pour se défendre contre elle.

Le vaccin à ARN messager peut-il modifier notre code génétique ?

Non. L'ARN messager n'entre pas dans le noyau de la cellule et n'a aucun contact avec l'ADN qui y est contenu. Il ne peut donc y apporter aucun changement.

Comment le vaccin agit-il ?

Lorsqu'une personne reçoit un vaccin contre le virus qui cause la COVID-19, son corps prépare sa défense contre ce virus. Une réaction immunitaire se produit, ce qui permet de neutraliser le virus en produisant des anticorps et en activant d'autres cellules de défense. La vaccination est une façon naturelle de préparer notre corps à se défendre contre les microbes qu'il pourrait rencontrer.

La plupart des vaccins en développement contre la COVID-19 favorisent la production d'anticorps pour bloquer la protéine S, la protéine qui permet au virus d'infecter le corps humain. En bloquant la protéine S, le vaccin empêche le virus d'entrer dans les cellules humaines et de les infecter.

Le virus qui cause la COVID-19 est composé d'un brin de matériel génétique, l'ARN (acide ribonucléique), entouré d'une enveloppe. À la surface du virus, on trouve des protéines, dont la protéine S (spicule) qui lui donne sa forme en couronne, d'où son nom, coronavirus.

Quels sont les effets secondaires du vaccin contre la COVID-19 ?

Des symptômes peuvent apparaître à la suite de la vaccination, par exemple une rougeur ou de la douleur à l'endroit de l'injection, de la fatigue, de la fièvre et des frissons. Moins fréquentes chez les personnes âgées de plus de 55 ans, ces réactions sont généralement bénignes et de courte durée.

À ce jour, aucun effet indésirable grave n'a été identifié avec les vaccins à base d'ARN. D'autres problèmes, qui n'ont aucun lien avec le vaccin, peuvent survenir par hasard (ex. : un rhume ou une gastro).

Le vaccin ne peut pas causer la COVID-19, car il ne contient pas le virus SRAS-Co-V2, responsable de la maladie. Par contre, une personne qui a été en contact avec le virus durant les jours précédant la vaccination ou dans les 14 jours suivant la vaccination pourrait quand même développer des symptômes et contracter la COVID-19.

Il est important de continuer d'appliquer les mesures sanitaires jusqu'à ce qu'une majorité de la population ait été vaccinée.

Pourquoi a-t-il fallu 40 ans pour développer un vaccin contre la grippe, et seulement 9 mois pour en fabriquer un contre la COVID-19 ?

Les efforts déployés par le passé, notamment lors de l'épidémie de SRAS en 2003, ont permis de faire avancer la recherche sur les vaccins contre les coronavirus et d'accélérer la lutte contre la COVID-19.

Actuellement, près d'une cinquantaine de vaccins contre la COVID-19 font l'objet d'essais cliniques partout dans le monde — fruit d'une collaboration scientifique sans précédent. Pour favoriser le développement rapide des vaccins dans le respect des exigences réglementaires, des ressources humaines et financières considérables ont été investies.

Les autorités de santé publique et réglementaires de plusieurs pays, dont le Canada, travaillent activement pour s'assurer qu'un plus grand nombre de vaccins sécuritaires et efficaces contre la COVID-19 soient disponibles le plus rapidement possible.

Pourquoi faut-il deux doses de vaccin ?

La deuxième dose sert surtout à assurer une protection à long terme. Dans le contexte actuel de propagation très élevée de la COVID-19, l'administration de la deuxième dose peut être reportée afin de permettre à plus de gens d'être vaccinés.

Québec.ca/vaccinCOVID

1 877 644-4545

Québec

INFORMATIONS IMPORTANTES DE VILLE DE MONT-ROYAL

Construction du centre sportif et communautaire: soumissions rejetées

En raison de prix jugés trop élevés, le conseil municipal de Mont-Royal rejetait en séance régulière le lundi 19 avril 2021 les deux soumissions reçues pour la construction du centre sportif et communautaire de la municipalité. Un appel d'offres public avait été affiché par le biais du SEAO (Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec) en novembre dernier; l'ouverture des soumissions avait lieu le 1er avril.

Il s'agissait d'un appel d'offres par système de pondération, donc avec deux enveloppes : une première pour l'évaluation technique de la firme participante et une seconde, ouverte seulement par la suite, pour le prix. EBC et Magil Construction ont toutes deux soumis une proposition. Ces firmes ont satisfait aux exigences d'évaluation technique et ce, haut la main, mais les prix demandés dans un cas comme dans l'autre ont largement dépassé les estimations, à 88 M$ et 94 M$ respectivement.

« C'est avec déception que les conseillers municipaux et moi-même avons pris connaissance des propositions récoltées, » souligne le maire Philippe Roy. « Il était impensable, pour nous, d'accepter une soumission allant presque jusqu'à doubler la valeur de ce projet de communauté. Ce n'est pas de cette façon que la Ville gère les fonds publics que lui confient ses résidents. »

La Ville compte retravailler le dossier et relancer son appel d'offres. Les augmentations constatées dans les soumissions ouvertes ce printemps sont reliées en grande partie aux travaux de béton, aux ouvrages métalliques, à la mécanique de bâtiment, au revêtement de finition et aux conditions générales.

« Les experts et consultants au dossier, tout comme d'autres professionnels dans le domaine, soulignent une actuelle surchauffe du marché, » précise le maire. « Il semblerait que les programmes de relance économique du gouvernement connaissent un grand succès et engendrent une pénurie de main-d'œuvre, de matériaux et de sous-traitants dans la construction. Personne, ni les résidents, ni le conseil municipal, ne souhaite voir la valeur du projet presque doubler. Mais nous connaissons l'engouement de la population pour le projet et ne vous y méprenez pas : le centre sportif et communautaire tant attendu verra bel et bien le jour, ce n'est qu'une question de temps. »

À la suite d›études et de démarches de consultation auprès de divers groupes, les plans et devis du nouveau centre avaient été préparés par les architectes au dossier, Poirier Fontaine et Riopel et associés architectes. Le bâtiment prévoit trois bassins aquatiques (bassin de huit couloirs, bassin de réchauffement et bassin récréatif), un gymnase, une piste de course, des salles multifonctionnelles et des bureaux administratifs. Il est également prévu qu'il soit chauffé et climatisé par la géothermie et qu'une section du toit prenne la forme d'un toit vert. La démolition du bâtiment du centre récréatif existant (60, avenue Roosevelt) est incluse à l'appel d'offres.

À l'évidence, le stationnement souterrain offert gracieusement aux Monterois par la Fondation Rossy, en revanche, en est exclu.

Construction of the Sports and Community Centre: Both Bids Rejected

Due to prices deemed too high, Mount Royal Town Council voted at today's regular meeting to reject the two bids received for the construction of the Town's sports and community centre. A public call for tenders had been posted on SEAO, the Quebec government's electronic tendering system, in November. Both bids were opened on April 1.

The bids were evaluated using weighted criteria, meaning there were two envelopes for each bid: one contained the firm's technical offer and the other, opened only later, contained the firm's financial offer. Bids were submitted by two firms, EBC and Magil Construction. Both easily met the technical evaluation criteria. However, both also came with a price tag ($88 million and $94 million respectively) that was significantly higher than the Town's estimates.

"It was with disappointment that the councillors and I read the submitted proposals," said mayor Philippe Roy. "But it was also unthinkable for us to accept bids that would nearly double the price of this community project. That is not how the Town manages the public funds entrusted to it by residents."

The Town intends to revisit the project proposal and launch another call-for-tenders process. The high prices of the bids opened this spring are largely related to concrete work, metal structures, building mechanicals, finishing materials and the general conditions.

"Along with other industry professionals, the experts and consultants involved in the project point to a current overheating of the market," the mayor explained. "It appears that government recovery programs are succeeding, which has caused a shortage of labour, materials and subcontractors in the construction industry. No one – not the residents and not Council – wants to see the price tag on this project nearly double. Yet we are also aware of residents' desire for the project. So, please don't get me wrong: the long-awaited sports and community centre will see the light of day. It's only a question of when."

Following studies and consultation with various groups, the plans and specifications for the new centre were prepared by the project architects, the Poirier Fontaine et Riopel et associés architectes consortium. The plans called for three swimming pools (an eight-lane pool, a warmup/instruction pool and a recreational pool), a gymnasium, a jogging track, multipurpose rooms and administrative offices. The centre was also to have been geothermically heated and cooled and part of its roof was to be green. Demolition of the current Recreation Centre (at 60 Roosevelt Avenue) was part of the call for tenders.

It should be noted that the underground parking facility graciously donated to Townies by the Rossy Foundation is a separate project and is not affected by this decision.

Open letter

SENIOR HOUSING IS A WOMEN'S ISSUE

I was quite surprised to read in the TMR Post interview that the mayor is continuing to promote senior housing along the autoroute. ("Mayor Justifies Building Retirement Residence Alongside the Met", TMR Post,14 avril 2021)

During the Rétrocation PPU Rockland, he admitted that after 16 years as mayor, his understanding of the social need is based simply on anecdotal evidence. The town has never actually measured the opinions and preferences of TMR seniors entering the next phase of their lives. In fact, senior housing wasn't even on the horizon four years ago during the 2017 Major Consultation On Heritage And Urban Planning.

What Do We Know?

In a 2007 referendum, residents voted against constructing senior housing on Avenue Brittany parallel to the autoroute. In 2019, another referendum was called regarding a 10 story, 250 unit senior housing complex on Avenue Brittany parallel to the autoroute.

We recall that Council avoided the referendum and closed the debate by withdrawing their bylaw and canceling their deal with Groupe Maurice.

And then, only a year later, we find a similar project embedded into the Rockland PPU beyond the reach of citizens, with a legal tool that prohibits public referendums.

Mayor Roy claims "most people agree that TMR needs another seniors' retirement residence" and there is a consensus of support for the Rockland PPU Program. ("Town Claims Consensus of Support For Rockland PPU Program", TMR Post, 24 mars 2021)

Except there is no consensus, except perhaps among the developers.

Prioritize Senior "Living" versus Senior "Housing"

Are we considering what our mothers and grandmothers deserve? After all, women are the primary residents, employees and care providers in senior housing. Where is the discussion about quality of life preferences and sustained vitality? After successful professional careers, perhaps senior women should be leading the urban development discussions.

Women should be helping to shape the future of our community for vibrant retirement living. After enjoying a lifetime of spacious, single-family homes, perhaps they would prefer more environmentally friendly, healthier living environments, rather than warehouse options with windows sealed against the outside world.

Maybe they will insist on housing options closer to the center, rather than the periphery of our town.

We Are The Air We Breathe

Quebec health experts have argued since 2014 that no new schools, daycares and hospitals should be built within 150 metres of busy roads. Along the Décarie Expressway, Highway 40, and along railroads, the concentration of UFPs (ultrafine particles) were found to be up to five times higher than in residential areas. If it is not safe for our children, why would we expose our parents and grandparents to those dangers?

According to University of British Columbia researchers, there are higher incidences of dementia, Parkinson's disease, Alzheimer's disease and multiple sclerosis (MS) among people living less than 50 metres from a major road or less than 150 metres from a highway.

Pollution levels are "definitely too high for the public" near major roadways in Canadian cities, especially at rush hour and in winter, according to a recent study by Environment and Climate Change Canada, the Ontario Ministry of the Environment, Conservation and Parks. Diesel exhaust, a human carcinogen, presents a particular concern.

When CBC mapped local busy roadways in 2019 and showed that 16% of Montreal schools are dangerously close to polluted roads, the results also revealed that Glengarry and Brittany Avenues are both located in the 150 meter zone.

Instead of building along the autoroute, perhaps the town might explore vertical green walls, tree density barriers and other green solutions to reduce the exposure for TMR families in those zones?

Who Are The Stakeholders?

"Clearly there appears to be a market for this, and we are going to allow this market to take place" says the mayor ("Mayor Justifies Building Retirement Residence Alongside the Met", TMR Post,14 avril 2021)

'Senior house companies know there is a market here and they want to get involved and get in the community." (Mayor Roy, Rétrocation PPU Rockland le 16 mars 2021 https://youtu.be/PCIVnhJBTQQ?t=3700)

Why wouldn't they? Canada's growing stock of 'financialized' seniors' housing is booming. In 2019, American firm Ventas invested C$2.4 billion in Canadian seniors housing through Québec-owned Le Groupe Maurice. Sound familiar?

Meanwhile Carbonleo is still pressuring our Council to approve multiple 50 story condo towers to accommodate 4 500 midlife and senior residents. They are actively targeting the same retired town residents as the Rockland PPU developers but Royalmount promises urban forests and organic gardening among other social amenities.

Surely TMR seniors deserve their own seat at the negotiating table.

Respectfully
Cecilia McDonnell, resident

RESOLUTIONS ÉCOLOGIQUES À VILLE MONT-ROYAL

Un florilège d'initiatives vertes à Mont-Royal autour du Jour de la Terre, y compris l'adoption d'une Politique d'agriculture urbaine

Chaque année, la célébration du Jour de la Terre le 22 avril voit naître à Mont-Royal diverses initiatives en faveur de l'environnement. Le printemps de 2021 n'y fera pas exception, avec le lancement par le conseil municipal d'une première Politique d'agriculture urbaine, adoptée en séance régulière le 19 avril. Inspirée par les discours de société autour de l'indépendance alimentaire en début dans pandémie, il y a déjà un an, mais aussi par des traditions horticoles de longue date de notre cité-jardin, l'élaboration de la politique avait misé notamment sur un sondage à la population afin d'en préciser le contenu. Le document adopté ce mois-ci fait la part belle aux potagers privés et à l'inclusion grandissante d'essences comestibles dans les aménagements paysagers de la Ville, parmi tout un lot d'autres visées.

Afin de marquer le lancement de sa nouvelle Politique d'agriculture urbaine, disponible en ligne, la Ville distribuera gratuitement cinq cent trousses potagères de départ, comprenant quatre plants de fines herbes de variétés différentes. Une seule trousse par adresse, résidents de Mont-Royal seulement. Une nouvelle à l'accueil du site web de la Ville (www.ville.mont-royal.qc.ca) permettra cette semaine de s'inscrire et réclamer une trousse via Eventbrite.

.

Jour de la Terre : cinquante plants d'azalée à gagner

En marge des trousses promotionnelles de fines herbes, à l'occasion du Jour de la Terre lui-même la Ville distribuera aux cinquante premiers résidents inscrits à un concours distinct un arbuste Azalée Golden Lights, de la famille des rhododendrons. Un seul arbuste par adresse, résidents de Mont-Royal seulement. Encore une fois, une nouvelle à l'accueil du site web de la Ville (www.ville.mont-royal.qc.ca) permettra cette semaine de s'inscrire via Eventbrite et réclamer un arbuste d'azalée.

Distribution de compost aux ateliers municipaux

Tel que prévu, la distribution de compost en libre-service aura bel et bien lieu les 8 et 9 mai, de 9 h à 16 h, aux ateliers municipaux (180, chemin Clyde). Quantité limitée. Prière d'apporter une pelle et des contenants rigides et prévoir présenter une preuve de résidence. Notre service de déchiquetage de documents sera également offert, le samedi 8 mai seulement.

La même activité devrait se répéter cet automne, les 9 et 10 octobre, mêmes heures, même endroit.

En route avec BIXI

Le retour des beaux jours annonce aussi dans la région montréalaise le retour de BIXI, dont la saison 2021 débutait une semaine à l'avance ce printemps, soit le vendredi 9 avril.

Après avoir ajouté deux nouveaux emplacements à Mont-Royal en 2020, portant à quatre le total de bornes sur son territoire, la Ville annonce qu'une cinquième borne devrait apparaître cette année sur l'avenue Brittany, près des jardins communautaires. Cette nouvelle borne, toujours alimentée à l'énergie solaire, ajoutera dix vélos à notre inventaire, dont cinq électriques.

Les résidents sont invités à se prévaloir du service de vélopartage aux cinq endroits suivants :

- en face du 1320, boulevard Graham;
- à l'intersection Brookfield/Graham;
- devant la bibliothèque Reginald-J.-P.-Dawson;
- à proximité du restaurant Villa Armando;
- bientôt : sur l'avenue Brittany, près des jardins communautaires.

Adoption of Urban Agriculture Policy Among a host of Green Initiatives in Mount Royal to Mark Earth Day

Every year around April 22, Mount Royal is witness to various environmental initiatives celebrating Earth Day. Spring 2021 is no exception, with the Town Council implementing its first Urban Agriculture Policy—adopted at the regular meeting on April 19. The policy was inspired by the widespread interest in food autonomy when the pandemic hit a year ago and also by our garden city's rich horticultural history. A survey of residents was integral to fine-tuning its content. The document adopted this month highlights private vegetable gardens and the increasing number of edible plants in the Town's urban green spaces, among a raft of other initiatives.

To mark the launch of its new Urban Agriculture Policy (available online), the Town will be distributing 500 vegetable garden starter kits free of charge, including four herb plant varieties. Only one kit per address, Mount Royal residents only. Residents can register and request a kit via Eventbrite this week through a notice on the homepage of the Town's website (www.ville.mont-royal.qc.ca).

.

Earth Day: 50 azalea plants to be won

In addition to the herb starter kit, the Town will be running a separate contest offering a Golden Lights azalea shrub, from the Rhododendron family, to the first 50 residents registered. Only one shrub per address, Mount Royal residents only. To request an azalea shrub, residents can once again register via Eventbrite through a notice on the homepage of the Town's website this week (www.ville.mont-royal.qc.ca).

Compost distribution at Town Shops

Self-service compost distribution will go ahead as planned on May 8 and 9, from 9:00 to 16:00, at the Town Shops (180 Clyde Road). Limited quantity. Please bring a shovel and sturdy containers and have your proof of residency in hand. Our document shredding service will also be available on Saturday, May 8 only.

This service is also planned for this fall, on October 9 and 10 at the same hours and location.

Get riding with BIXI

The return of the warm weather also signals the return of BIXI, with its 2021 season beginning a week early this year, on Friday, April 9.

After adding two new locations in Mount Royal in 2020—bringing its total number of stations to four—the Town plans to add a fifth station this year on Brittany Avenue near the Community Gardens. The new solar-powered station will add 10 bikes to our inventory, five of which will be electric.

Residents can use the BIXI bike-sharing service at these five locations:

- In front of 1320 Graham Boulevard
- At the corner of Brookfield and Graham
- In front of the Reginald J.P. Dawson Library
- Near the Villa Armando restaurant
- Coming soon: On Brittany Avenue, near the Community Gardens

MARIE VERMETTE inc.

Fleurs, plantes et objets choisis

801 avenue Laurier Est, Montréal
Tél: (514) 272-2225 • Livraison

We all want to know more about COVID-19 vaccination

There are many reasons to get vaccinated, including protecting ourselves from the complications and dangers caused by infectious diseases, but also to stop the return of infectious diseases that are avoidable through vaccination.

The COVID-19 vaccination campaign now underway is aimed at preventing serious complications and death from COVID-19. We also use vaccination as a way of protecting our healthcare system and getting back to a more normal life.

When did the vaccination campaign start?

COVID-19 vaccination in Québec began in December 2020 with the delivery of the first vaccine doses. Because the availability of vaccine is limited, categories of people deemed at higher risk of developing COVID-19 complications have been given priority. As more vaccine becomes available in Canada, the categories of recipients will be extended.

Order of priority of recipients of COVID-19 vaccines

1. Vulnerable people and people with a significant loss of autonomy who live in residential and long-term care centres (CHSLDs) or in intermediate and family-type resources (RI-RTFs)
2. Workers in the health and social services network who have contact with users
3. Autonomous or semi-autonomous people who live in private seniors' homes (RPAs) or in certain closed residential facilities for older adults
4. Isolated and remote communities
5. People 80 years of age or older
6. People 70 to 79 years of age
7. People 60 to 69 years of age
8. Adults under 60 years of age who have a chronic disease or health problem that increases the risk of complications of COVID-19
9. Adults under 60 years of age who do not have a chronic disease or health problem that increases the risk of complications, but who provide essential services and have contact with users
10. Everyone else in the general population at least 16 years of age

What supply strategy was used to acquire the vaccines?

The Government of Canada signed advance purchase agreements for seven promising COVID-19 vaccines with the following companies: AstraZeneca, Johnson & Johnson, Medicago, Moderna, Novavax, Pfizer and Sanofi Pasteur/GlaxoSmithKline. The purchases are conditional upon approval of these vaccines by Health Canada.

To date, the Pfizer and Moderna vaccines have been approved for distribution in Canada. Soon, other vaccines from these companies will be used to speed up COVID-19 vaccination.

Votre gouvernement

COVID-19
Vaccination operation

What types of COVID-19 vaccines are being studied?

There are three types of vaccine currently being studied.

1. **mRNA vaccines:** These vaccines contain part of the RNA of the virus which has the ability to make the S protein located on the surface of the virus. Once the RNA messenger is inside our cells, they make proteins similar to those on the surface of the virus using the instructions provided by the RNA messenger. Our immune system recognizes that this protein is foreign and produces antibodies to defend itself against it. The RNA fragment is quickly destroyed by cells. There is no risk that this RNA will alter our genes.

2. **Viral vector vaccines:** These contain a weakened version of a virus that is harmless to humans. Once in the body, the vaccine enters our cells and gives them instructions to make protein S. Our immune system recognizes that this protein is foreign and produces antibodies to defend itself against it. Once in the body, the vaccine enters our cells and gives them instructions to make protein S. Our immune system recognizes that this protein is foreign and produces antibodies to defend itself against it.

3. **Protein subunit vaccines:** These contain non-infectious fragments of proteins that mimic the envelope of the virus. Our immune system recognizes that this protein is foreign and produces antibodies to defend itself against it.

Will an mRNA vaccine alter our genetic code?

No. Messenger RNA does not enter the cell's nucleus or come into contact with the nucleic DNA. As such, it cannot alter our DNA in any way.

How do COVID-19 vaccines work?

When someone receives the vaccine against the virus that causes COVID-19, their body starts to defend itself against the virus. An immune reaction occurs which neutralizes the virus producing antibodies and activating defense cells.

Most COVID-19 vaccines in development prompt the production of antibodies to block protein S; the protein that allows the virus to infect the human body. This prevents the virus from entering and infecting human cells.

The virus that causes COVID-19 is composed of strands of ribonucleic acid (RNA) genetic material surrounded by a crown-like envelope with proteins that include the S (spike) protein, hence the name "coronavirus."

What side effects can be expected from injection with the COVID-19 vaccine?

Some minor side effects may occur, such as redness or pain at the injection site and fatigue, fever or chills. These symptoms are less common among vaccine recipients over the age of 55, are usually benign and do not last long.

As of now there are no known serious side effects from mRNA vaccines. While other random problems may arise, such as a cold or gastroenteritis, they are not related to the vaccine per se.

Because the vaccine does not contain the SARS-CoV-2 virus, it is not capable of causing COVID-19. However, people who come into contact with the virus in the days leading up to their vaccination or within 14 days of receiving the vaccination could still develop symptoms and get the COVID-19 disease.

As such, following health measures remains important until such time as a majority of the population has been vaccinated.

Why did it take 40 years to develop a flu vaccine but only nine months for one against COVID-19?

Past efforts, particularly during the SARS epidemic in 2003, advanced coronavirus vaccine research and accelerated the fight against COVID-19.

There are currently over 50 COVID-19 vaccines undergoing clinical trials around the world, the result of unprecedented scientific cooperation. Considerable financial and human resources have been invested in the development of vaccines that meet regulatory requirements in such a short span of time.

Public health and regulatory authorities in many countries, including Canada, are working hard to ensure that as many safe and effective COVID-19 vaccines as possible become quickly available to their populations.

Why are two vaccine doses required?

The second dose "reminds" the immune system to continue producing antibodies and ensures long-term protection. In current circumstances, where COVID-19 is spreading very fast, administration of the second dose may be delayed somewhat to be able to vaccinate more people with the first dose.

Québec.ca/COVIDvaccine

1 877 644-4545

Québec

COPING WITH ADVERSITY

In his book, THE ROAD LESS TRAVELLED, Dr. Scott Peck states: "Life is difficult. This is a great truth, one of the greatest truths. It is a great truth because once we see this truth, we transcend it. Once we truly know that life is difficult - once we truly understand and accept it - then life is no longer difficult. Because once it is accepted, the fact that life is difficult no longer matters."

This is an important fact for each one of us to understand as our world is still turned upside down by the restrictions and fear of the COVID-19 pandemic. In these days, so many of us find it hard to cope and many people, of various ages, are defeated mentally and emotionally.

So, how do we cope? How do we handle adversity?

William Shakespeare's has this statement:

"Sweet are the uses of adversity,
Which, like the toad, ugly and venomous,
Wears yet a precious jewel in his head;"

That's an intriguing image from the 16th. century writer, but it's a challenge to grasp its deep meaning. Edwin Markham describes his attitude towards adversity when he states: "Defeat may serve as well as victory to shake the soul and let the glory out."

What these men are counseling is that there is a value to our adversity if we look for it. It's a hard thing to say to someone going through tough times, (and such advice can only be given by men and women who have conquered adversity), but strength of character is often developed through hard knocks, hard blows. Trouble causes some to fold up and to give up. But to others, trouble is an incentive that motivates to harder thinking and harder working.

William A. Ward says it well: "ADVERSITY CAUSES SOME MEN TO BREAK; OTHERS TO BREAK RECORDS." J.C. Penny was once asked the secret of his success and he replied, "ADVERSITY. I would never have amounted to anything had I not been forced to come up the hard way." And remember, "Jesus learned obedience through the things He suffered."

The German philosopher Nietsche wrote: "If you gaze too long into an abyss, the abyss gazes also into you." If we allow our focus to stay on our defeats and criticism we will become infected by that darkness and lose our passion. Check our FOCUS! Don't stare into the abyss of failure, rather focus on what you can learn and how you can grow through your pain. Focus on the creative energy of God for, Scripture states: "God has not given us the spirit of fear, but of power and of love and of a sound mind."

I'm always inspired to hear how so many successful men and women suffered significant defeats before their final success. They refused to gaze into the abyss of failure and allow defeat to dominate their spirits.

Imagine how J.C. Penny felt when he lost $40 million in the stock market of 1929. To really understand his despair think of the $40 million in today's financial terms. - well over $1 billion.

Penney became deathly ill from the stress of his circumstances. He wrote, "I was convinced I would never see another dawn. I wrote farewell letters to my family.

Then I waited for the end - a failure at the age of 56."

At the Battle Creek Sanitarium, in Michigan, where he was being treated for his illness, he rediscovered how faith in God could transform his desperate situation. He committed to trust God in a new and deeply personal way, focusing on God's guidance and strength. He not only survived, he also lived into his nineties, building a financial empire through his J C Penny stores, turning a $billion deficit into a thriving success.

Dr. Brian M. Gazzard, a resident of the town, and personal development consultant.
bmgazzard@hotmail.com 514-961-8317

VILLE DE MONT-ROYAL / TOWN OF MOUNT ROYAL

AVIS PUBLIC / PUBLIC NOTICE

PROJET DE RÈGLEMENT NO 1460 CONCERNANT LES ENTENTES RELATIVES AUX TRAVAUX MUNICIPAUX

CONSULTATION ÉCRITE

Le conseil municipal de Mont-Royal a adopté, à sa séance ordinaire du 19 avril 2021, Projet de règlement no 1460 concernant les ententes relatives aux travaux municipaux.

Les détails relatifs à ce projet de règlement sont disponibles sur le site web de la municipalité à l'adresse www.ville.mont-royal.qc.ca

Toute personne que ce projet de règlement intéresse peut se faire entendre du conseil en en transmettant ses commentaires écrits au plus tard le 6 Mai 2021.

Pour être admissible, un commentaire doit être :

transmis par courriel à l'adresse suivante:
greffier@ville.mont-royal.qc.ca

ou

être déposé dans la boîte de réception du courrier de l'hôtel de ville, au 90, avenue Roosevelt, Mont-Royal à l'attention du greffier.

Le projet de règlement ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le territoire visé par le règlement comprend les zones C-201, C-202, C-203-A, C-203-B, C-204, C-205, C-206, C-211, C-212, C-213, C-214-A, C-214-B, C-214-C, C-218-A, C-218-B, C-219, C-220, C-222, C-223, H-603, H-651, H-701, H-703, H-704, H-706, H-708, H-725, H-726, H-730, H-731, H-732, H-734, H-756, H-757, H-760, I-101, I-102, I-103, I-108, M-801, M-802 et M-803.

Ces zones sont situées approximativement dans le secteur industriel, dans le secteur nord-ouest (secteur de l'avenue Plymouth et du chemin Lucerne), dans secteur du chemin de la Côte-de-Liesse, dans le secteur nord-est (secteur de l'avenue Brittany et du chemin Rockland), dans le secteur sud-est (secteur de l'avenue Beaumont et secteur Bates).

L'illustration de ces zones est disponible sur le site web de la municipalité à l'adresse www.ville.mont-royal.qc.ca ou, durant les heures d'ouverture, au bureau du greffier, 90, avenue Roosevelt, Mont-Royal, sur rendez-vous.

Pour toute question ou renseignement supplémentaire concernant la procédure ci-haut, vous pourrez communiquer avec le soussigné au numéro de téléphone (514) 734-2985.

Donné à Mont-Royal,
le 21 avril 2021.

DRAFT BY-LAW NO 1460 CONCERNING MUNICIPAL WORKS AGREEMENTS

WRITTEN CONSULTATION

Mount Royal Town Council adopted, at its regular sitting of April 19, 2021, Draft By-law No 1460 Concerning Municipal Works Agreements.

Details of this draft By-law can be found on the municipality's website at www.town.mount-royal.qc.ca

Any person interested in the draft By-law may be heard by Council by submitting written comments no later than May 6, 2021.

To be eligible, a comment must be:

sent be e-mail to:
townclerk@town.mount-royal.qc.ca

or

be dropped off in the Town Hall's mailbox at 90 Roosevelt Avenue, Mount Royal to the attention of the Town Clerk.

This draft by-law does not contain provisions making it a by-law subject to approval by way of referendum.

The territory covered by this by-law includes zones C-201, C-202, C-203-A, C-203-B, C-204, C-205, C-206, C-211, C-212, C-213, C-214-A, C-214-B, C-214-C, C-218-A, C-218-B, C-219, C-220, C-222, C-223, H-603, H-651, H-701, H-703, H-704, H-706, H-708, H-725, H-726, H-730, H-731, H-732, H-734, H-756, H-757, H-760, I-101, I-102, I-103, I-108, M-801, M-802 et M-803.

These zones are located approximately in the Industrial Sector, in the Northwest area (Plymouth Avenue and Lucerne Road area), in the Côte-de-Liesse Road area, in the Northeast area (Brittany Avenue and Rockland Road area), in the Southeast Sector (Beaumont Avenue area and Bates area).

The illustration of these zones is available on the municipality's website at www.town.mount-royal.qc.ca or, during business hours, at the Clerk's Office, 90 Roosevelt Avenue, Mount Royal, by appointment.

For any question or additional information concerning the above procedure, you may contact the undersigned at the telephone number (514) 734-2985.

Given at Mount Royal,
on April 21, 2021.

Le greffier, Alexandre Verdy, Town Clerk

VILLE DE MONT-ROYAL / TOWN OF MOUNT ROYAL

AVIS PUBLIC / PUBLIC NOTICE

DEMANDE DE DÉMOLITION pour la maison située au 365, avenue STANSTEAD

APPLICATION TO DEMOLITION for the house located at 365 STANSTEAD Avenue

Conformément au Règlement No 1435 régissant la démolition d'immeubles, le Comité d'étude des demandes de permis de démolition de la Ville de Mont-Royal tiendra une séance à huis clos le mardi 11 mai 2021. L'enregistrement de cette séance sera disponible sur le site web de la Ville dès le mercredi 12 mai 2021.

As required by By-law No. 1435 Governing the Demolition of Immovable, the Demolition Review Committee of the Town of Mount Royal will hold a closed session meeting on Tuesday, May 11, 2021. The recording of this meeting will be available on the Town's website as of Wednesday, May 12, 2021.

365, AVENUE STANSTEAD / 365 STANSTEAD AVENUE

Cette séance a pour but de présenter le projet de demande de démolition du bâtiment situé au 365, avenue STANSTEAD (lot 1 680 224 du cadastre du Québec) à Ville de Mont-Royal et de rendre une décision;

The purpose of this meeting is to present the project concerning the application for the demolition of the building located at 365 STANSTEAD Avenue (lot 1 680 224 of the cadastre of Québec) at Town of Mount Royal and to render a decision;

Toute personne voulant se faire entendre par le Comité d'étude des demandes de permis de démolition ou voulant s'opposer à la délivrance d'un permis de démolition doit transmettre ses commentaires écrits ou son opposition motivée au plus tard le 6 mai 2021.

Any person wishing to be heard by the Demolition Review Committee or wishing to oppose the granting of a demolition permit must provide written comments or an objection, with the reasons thereof, no later than May 6, 2021.

Pour être admissible, un commentaire ou une opposition doit être :

transmis par courriel à l'adresse suivante:
greffier@ville.mont-royal.qc.ca

ou

être déposé dans la boîte de réception du courrier de l'hôtel de ville, au 90, avenue Roosevelt, Mont-Royal à l'attention du greffier.

Les détails relatifs à cette demande de démolition sont disponibles sur le site web de la municipalité à l'adresse www.ville.mont-royal.qc.ca

Donné à Mont-Royal,
le 21 avril 2021.

To be eligible, a comment or an objection must be:

sent be e-mail to:
townclerk@town.mount-royal.qc.ca

or

be dropped off in the Town Hall's mailbox at 90 Roosevelt Avenue, Mount Royal to the attention of the Town Clerk.

Details of this application to demolition can be found on the municipality's website at www.town.mount-royal.qc.ca

Given at Mount Royal,
on April 21, 2021.

Le greffier, Alexandre Verdy, Town Clerk

Obituary

TOWN'S 'POET LAUREATE' JEAN VEGMAN PASSES AWAY AT AGE 90

MARTIN C. BARRY

Long-time town resident Jean Vegman, one of the first members of the Table Ronde sur l'art de Mont-Royal (TRAM) and a frequent contributor of poetry to this publication, passed away on April 13 at the age of 90.

According to biographical information posted on the Paperman and Sons website, Jean was born in France and lived through WWII and the occupation of France.

After the war, he and his father moved to Morocco where he met his future wife, Esther. Jean moved to Canada in 1957 to start a new life with her. Jean worked for the federal government for over 30 years before retirement, but his passion was writing poetry.

Jean Vegman was an accomplished poet and photographer and was known as the unofficial poet of TMR, and his poems were frequently featured in the TMR Post. Jean was also an active member of TRAM, and a lifelong student of Spanish, known for his sensitivity, empathy and simplicity.

"Jean was a long, long time member of TRAM, from even before I was there," said Lori Burnett, current president of ArtTram. "And his wife who passed away about 15 years ago was also an artist who was a very involved member. They were very much loved. The represented very much what TRAM was in the beginning. And everyone will always remember him as the poet of TMR."

Jean Vegman, an early member of the Table ronde sur l'art de Mont-Royal (which has since become ArtTram) and a frequent contributor of poetry to this publication, passed away on April 13 at age 90.

Photo: Courtesy of ArtTram

According to long-time ArtTram member Barbara Handfield-Barbeau, Jean was a familiar fixture in the town as he went about taking pictures which he would combine with his poetry to create works of art.

"He was a gentleman – a real gentleman," she said, noting that Vegman often took photographs as he walked about.

"He used to go to Dupond & Dupont and sit there with his coffee and write poems and he would meet everyone at the same time. The past year with COVID must have been especially hard on him because no one was able to meet like that anymore."

Résumé:

Jean Vegman, un citoyen de longue date de Mont-Royal et l'un des premiers membres de la Table ronde sur l'art de Mont-Royal (TRAM), est décédé le 13 avril à l'âge de 90 ans.

Plusieurs de nos lecteurs reconnaitront aussi qu'au fil des ans, M. Vegman était un de nos collaborateurs les plus fréquents avec ses écrits de poésie.

D'après une courte biographie se trouvant sur le site web de Paperman & Sons, M. Vegman est né en France et il a survécu la Seconde Guerre mondiale ainsi que l'occupation. Après la guerre, il est parti avec son père au Maroc où il a rencontré sa future épouse Esther.

En 1957, Jean Vegman est arrivé au Canada avec Esther et ils bâtirent leur vie ensemble. Jean adorait écrire des poèmes et il a été surnommé le poète officiel de Mont-Royal.

Open letter

THE COSTS OF THE SCC

As the former chair of the No Committee, I wrote several letters to The Post in January and February 2020. On January 15 of the same year, I gave an interview to Tristan Roy.

At the time, I was alarmed at the gigantism of the project and the fact that it had been decided behind closed doors for 3 years. I called for a compromise, stating that most citizens agreed for the construction of the centre, but it did not have to be so oversized for a population of 20,000. The loan of $27.8 million seemed excessive, and so was the total cost of the project evaluated at that time at $48.7 million.

When I asked the mayor to have access to grants from the council in order to organise the No campaign, he refused point blank. As a result, we had to dip into our own pockets to the tune of a few thousand dollars, in order to print some leaflets. Hardly a democratic exercise. Meanwhile the council spent $250,000 to support the Yes campaign.

Despite this unfair situation, we managed to gather 42% of the vote.

We now learn that the bids have come in. One of them is for $88 million and the other $94 million.

What a mess.

Michel Faure,
TMR Resident

LOUISA ROSSI
COURTIER IMMOBILIER

POUR UN SERVICE DÉTAILLÉ... DE VOTRE COURTIER DE QUARTIER!

514-862-2040
1257 Laird, Mont-Royal,
H3P 2S9 , 514-731-7575
RE/MAX

Open letter

NEW SENIOR RESIDENCE NEAR MET

Oh no!! Say it isn't so! Not again!! Our Mayor is supporting a third attempt at a senior's private high-rise home (450 units) situated on the Met! Similar projects were turned down by citizens in 2008 and 2019 - and for very good reason! Now, the pandemic has given us greater understanding as to why this is a terrible idea. Senior residences were the site of the vast majority of Covid cases - particularly private homes where profit motive in some cases can mean reduced care. Much has been written about designing a new model - not the usual warehouse sized buildings that are more apt to spread viruses but homes on a smaller, more humane scale. Of course another option, depending on one's choice, would be government support for home care.

Scientific evidence clearly states that senior residences should never be situated on major highways. It is surprising to see that, in fact, this is where many of them can be found. Is it that this real estate is cheaper? There must be an answer.

The Mayor's comments are baffling (hysterical actually) when he suggests that "many people who are retired or aging like being in that sort of environment where they get a feeling of action and movement and they feel less isolated". Well I am retired and definitely aging but that is not my idea of fun! The Mayor then goes on to talk about sealed windows, no balconies on the Met side and proper ventilation. Oh goody - hermetically sealed seniors with a view! Actually a view that they may not be able to enjoy through their dirty windows!

This bad idea needs to be royally nixed for a third time!

Anne Streeter
Kenilworth Rd.

STELE Médias Inc | TMR Poste de Mont-Royal

#1-1400 rue Ouimet
Montréal, Qc, H4L 3R1
Tél.: 514-736-1133
redaction@stele-medias.com
publicite@stele-medias.com
administration@stele-medias.com

514-570-1855

Président: Pascal Richard
Vice-Présidente / Finances: San Lu Ly
Vice-Président / TI: Sylvain Nadeau
Édition: Pascal Richard
Collaborateurs: Martin C. Barry, Frederick Harding, Vincent Cadorette

Conseil juridique: Ariël T. Roy
Conseil comptable: Cianci & Associés
Production: Pascal Richard
Ventes: Pascal Richard
Publié par: STELE • Médias, Communications, et Relations Publiques inc.

NOTRE IMPRIMEUR UTILISE DU PAPIER RECYCLÉ DE SOURCES RESPONSABLES ET EST AUDITÉ ANNUELLEMENT PAR FSC.

Distribution: TC • TRANSCONTINENTAL
Impression
Certification: CARD
Acces web de: VIDÉOTRON

Le *Journal de Mont-Royal*, *Le Point d'Outremont et le Westmount Times* sont distribués à 80,000 lecteurs à Mont-Royal, dans les quartiers Glenmount et Mountain Sight à tout les jeudis, à Outremont aux deux semaines et Westmount chaque mois. Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou en partie, de façon officielle ou déguisée, est interdite sans la permission écrite de l'éditeur. Stele Médias Inc ne se tient pas responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires mais s'engage à reproduire uniquement la partie du texte où se trouve l'erreur. La responsabilité du journal et/ou de l'éditeur ne dépassera en aucun cas le montant de l'annonce. Les articles publiés expriment l'opinion de leurs auteurs, mais pas nécessairement celle de la direction. Dépôt légal aux bibliothèques nationales du Québec et du Canada.

PHILIPPE REDDING

COURTIER IMMOBILIER
REAL ESTATE BROKER

514-984-9526

predding@royallepage.ca

predding.com

837-839 OUTREMONT

Triplex spacieux. Bonne disposition des pièces, 3 logements loués. Balcons (2e et 3e) et buanderie sur chaque étage. Cour avant et stationnement pour le RDC.

1,600,000$

6565 COLLINS AVE. #610 CSL

Rare! Impeccable condo in the RIVE GAUCHE building, located next to magnificent park. This 6th floor 1220 sqft condo offers 2 bdrms, 2 bthrms, 2 garage spots, pool and gym.

OCCUPANCY MID-MAY. $449,000

3950-3954 RUE LACORDAIRE MTL

Triplex jumelé de construction 2019; 3 x 4 1/2.
Revenus annuels potentiels de 60 000$, double occupation.

1,300,000$

245 BATES # 309 • MONT-ROYAL

Bienvenue à l'Orizon! Plafonds 9 pieds. Structure de béton. Cuisine contemporaine, comptoirs de quartz. Stationnement intérieur et rangement. Gym, terrasse commune au 6e étage.

1,550$/M OCC. IMM.

ÉDIFICE LE FOREST HILL
4500 CÔTE DES NEIGES #402

Welcome to the Forest Hill. A magnificent open area furnished condo with ample fenestration and a view of Mount-Royal. 2 spacious bedrooms, 2 complete bathrooms, one an en suite with a stand alone shower and the other with an integrated laundry room. The kitchen is functional and has a quartz bistro counter. Good soundproofing. 9 foot ceilings, central a/c. Garage and locker. Can be leased non-furnished.

$1800/M. IMM. OCC.

TOUR DES CANADIENS 3 - #3707
1288, RUE ST-ANTOINE O., VILLE-MARIE

Magnificent unit on the 37th floor in the prestigious Tour des Canadiens 3. Open area living room/dining room, 2 spacious bedrooms with 2 bathrooms, one of which is an en suite. Engineered wood floors, generous fenestration giving the occupant an incredible view of the city and the mountain. Large balcony. 24h security. Garage and locker.

$3000/M. IMM. OCC.

Votre investissement, Ma priorité • Your investment, My priority

ROYAL LEPAGE
TENDANCE